



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE COMMUNE DE LUYNES DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)	Feuillet n°
DÉCISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION POUR LE SPECTACLE INTITULÉ « BONJOUR DE CLAUDE PONTI » AVEC LA COMPAGNIE LA LUNE BLANCHE	Décision 14/10/2025 N° DGS/2025/101

Le Maire de la commune de LUYNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

CONSIDÉRANT la programmation de la saison culturelle 2025/2026,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer avec LA COMPAGNIE LA LUNE BLANCHEE, sise 28 rue d'Orléans à MER (41500), représentée par Madame Marie DANSE en qualité de présidente, un contrat de cession pour la représentation du spectacle intitulé « BONJOUR DE CLAUDE PONTI » le samedi 24 janvier 2026 à 17h30, à la Médiathèque de Luynes (37230).

Article 2 :

Le montant de cette cession est arrêté à la somme de 1 000 € (MILLE EUROS NET DE TAXE).

L'organisateur prendra également à sa charge :

- les frais de transport pour 65.60 € net de taxe,
- le paiement des droits d'auteur auprès de la SACD.

Article 3 :

Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLÉANS (28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication sur le site internet de la commune.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et à Monsieur le Trésorier payeur de la ville de Luynes.

Certifié exécutoire par :

- sa transmission au contrôle de légalité

le : 16 OCT. 2025

- sa publication sur le site internet de la commune le : 16 OCT. 2025

Fait à LUYNES, 14 octobre 2025
Le Maire,

Bertrand RITOURET



Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251014-DGS_2025_101-AR

